CANEVAS DE RECHERCHE JURIDIQUE INFORMATISÉE

État au 19.01.2024

Table des matières Table des matières. Introduction 2 Fonctionnement du canevas 2 Règles de droit vaudoises (VD) Règles de droit valaisannes (VS) Règles de droit thurgoviennes (TG) Droit français (FR) 6 Autres jurisprudences cantonales 9 Jurisprudence française (FR) Autorités fédérales (CH) 13

1	Au niveau cantonal	
	Autorités genevoises (GE)	. 14
	Autorités neuchâteloises (NE)	. 15
	Autorités vaudoises (VD)	
	Autorités fribourgeoises (FR)	. 15
	Autorités jurassiennes (JU)	
	Autorités valaisannes (VS)	
	Au niveau communal (COMM)	
1	Autorités étrangères	
	Autorités françaises (FR)	. 16
	Autorités allemandes (DE)	
<i>V</i> :	Autres Outils Juridiques Utiles	. 17
۱n	nexe 1 – Stratégies de recherche (si ça inspire quelqu'un)	. 17
٩n	nexe 2 – Notes utiles théoriques pour faciliter la recherche	. 18

Introduction

Ce canevas a pour but de détailler chacun des chemins méthodiques possibles afin d'atteindre (en théorie) n'importe quel élément juridique que l'on voudrait rechercher. Le document a été posté sur mon site internet (http://maxanceprojects.github.io) pour rendre l'examen de recherche juridique informatisée beaucoup plus facile, étant donné que les informations sont beaucoup plus accessibles avec un simple CTRL + F.

Sources utilisées : Le cours de Recherche Juridique Informatisée de l'Université de Genève (5334). Le polycopié théorique, les polycopiés pratiques I & II de ce même cours.

Fonctionnement du canevas

Veuillez suivre les instructions suivantes :

- I. Lisez de gauche à droite. Le point de départ est tout à gauche (celui-ci peut être un point de départ antérieur s'il est dénoté par un numéro ou une série de lettres et numéros (tout ceci est décodé plus bas), dans ce cas là il faudra trouver ce point de départ antérieur à l'aide de ce numéro qui est en fait une référence pour où trouver le point) et le point d'arrivée est en principe tout à droite sauf indication contraire.
- II. Entre le point de départ et le point d'arrivée il y a une partie de liens, de pages, etc. qu'il faudra consulter avant d'arriver à l'endroit désiré. Chaque progression est marquée d'une flèche : « → ». S'il faut taper des mots dans une barre de recherche ceci sera soit explicité ou, notamment quand il faut taper dans Google, avec des guillemets et faudra comprendre avec le contexte.
- III. Une URL est également disponible dans certains cas afin de nous faciliter la recherche. Ne pas hésiter à utiliser le wiki des liens.

Décodeur de références :

Chacune des références possède la formule suivante : XX YY ZZZ ou XX YY YZ ZZZ.

A = la catégorie de l'information que l'on recherche ; B = La localisation ; C = La section ou le site, subdivisé d'une manière analogue aux numéros RS mais pas exactement.

Catégorie (A)	Explication	Localisation (B)	Explication	Section (C)	(Exemples)
I	Règles de droit	CH IC	Fédéral Intercantonal et cantons en général		références est listée en que. Faut juste s'y retrouver.
II	Jurisprudence	I	International	I CH 001	Le site « fedlex ».
III	Doctrine	CH GE	Abréviation cantonale	I CH 003	Recueil officiel.
IV	Travail d'un organe de l'État		pour chaque canton (ici : Genève)	II GE 001	Site de la jurisprudence genevoise.
V	Outils Juridiques	FR	Abréviation pour chaque pays (ici : France)		

I : Règles de droit / normes

Règles de droit fédérales (CH)

Objet	Procédure de recherche
001 – FEDLEX	google → « fedlex.admin.ch »
002 – Code de loi dans le RS	001 → taper l'abréviation de la loi ou du numéro RS (Cst. ou 101) dans la barre de recherche.
003 – Recueil Officiel en général	001 → barre de navigation → Recueil Officiel → on a ensuite l'accueil, les éditions et les répertoires systématiques.
	Le RO est la version qui fait foi selon la LPub.
	Les termes OR et AND peuvent être utilisés.
004 – Éditions du Recueil Officiel jusqu'en 1998	003 → Éditions du RO → la page a tout classé par année et par mois. En cliquant sur un mois on a tous les textes législatifs qui ont été adoptés à ce moment.
005 – Procédures de consultation	001 → barre de navigation → Procédures de consultation. C'est classé soit par l'accueil ou par leur statut (prévu, en cours, terminé).
006 – Recueil	001 → barre de navigation → Recueil systématique.
Systématique	Le RS est séparé en plusieurs parties. Les entrées en vigueur, actes abrogés y figurent aussi.
007 – Répertoire de mots-clés	006 → Répertoire de mots-clés. Tout y est organisé par lettre, puis par ordre alphabétique. Un numéro RS est disponible pour chacun des termes dans la liste.
008 – Droit Interne	006 → Droit Interne / Droit International.
et Droit	On peut voir qu'il y a des domaines (1 à 9) qui deviennent de plus en plus précis.
International	Une fois un texte sélectionné, l'abréviation, décision d'adoption, entrée en vigueur, source au RO, langues de publication, chronologie, modifications et citations figurent à gauche. Comparateur de langues et comparateur de versions. La liste de toutes les versions. Puis enfin les révisions totales.
009 – Recherche de l'accueil	001 → Taper le terme de recherche désiré. Si ce n'est pas un numéro RS ou abréviation ou autre chose qui amène directement au texte désiré il y a un énormément de résultats qui apparaissent. On peut filtrer par collections et période de publication.
	Constitution fédérale : taper « Cst. » ou « 101 ». Pour l'art. 140 Cst. : taper « Cst. 140 » ou « 101 140 ».
010 – Rubriques du RS pour une loi donnée	009 → À gauche pour la base légale on a les informations générales : abréviation, décision (quand les chambres ont adopté le texte), entrée en vigueur (quand le texte a eu force juridique contraignante), source au RO, langues de publication, chronologie (historique des modifications par projet), modifications (historique des modifications par article), citation (là où le texte est cité dans d'autres lois), comparateur de langues, comparateur de versions et toute la liste des versions disponibles sous formats différents. Si on n'arrive pas à aller plus loin, aller dans les archives fédérales, cf. IV CH 005 ss.
011 – Recherche d'actes non- obligatoires, ordonnances administratives	Google → Utiliser les bons mots clés : plan, planification, programme, schéma directeur, lignes directrices, stratégie, conceptions, concepts, cadastre, inventaire, secteur, périmètre, zone, recommandation, mise en garde, conseil, avis, préavis, informations, renseignement, explication, communication, invitation, vœux, loi-modèle, code d'éthique, acte matériel, arrangement, « gentlemen's agreement », etc. Cf. Polycopié I 5.5.2. Une recherche sur Google devrait suffire.
012 – Rechercher une disposition	009 → Soit chercher le texte RS antérieur à la date de modification ou d'abrogation (si disponible en ligne). Sinon, subsidiairement :
abrogée	010 → Modifications → trouver la bonne date → aller au RO ou à la FF si antérieur à 1948, cf. supra 004. Il faudra juste regarder dans la partie modification l'historique de la date. Si la loi n'a pas été modifiée, alors simplement consulter le RO originel. Si elle a été modifiée, faire un travail de détective avec toutes les versions de la disposition du RO (visible dans la partie modifications) pour trouver la disposition finale.
	Stratégies atypiques :
	009 (loi actuelle en vigueur) → Dispositions transitoires de la loi pour voir quelle loi ou article a été abrogé.
	010 → Révisions → Une liste de lois abrogées est alors dressée si la loi les a remplacés (ex : OJ et LTF).
	006 → Soit actes abrogés par date d'abrogation ou actes abrogés par date d'adoption.

Règles de droit intercantonales (IC) et pour tous les cantons

Objet	Procédure de recherche
001 – LexFind et moteur de recherche	Google → « lexfind.ch ». Le site contient un répertoire du droit fédéral et cantonal. Attention! Le site n'est pas officiel et il faudra vérifier la concordance sur le site officiel du canton en question. Sur la page principale on peut directement sélectionner les thèmes, les cantons, l'étendue de la recherche et le contenu. Attention: si on veut du pur droit intercantonal, une fois qu'on a fait la recherche, trouver l'icône de la Suisse rouge avec « Intlex » écrit au-dessus là où il y a normalement le drapeau du canton.
002 – Droit spécifiquement intercantonal sur LexFind.	001 → Dans le moteur de recherche, descendre dans la partie « Recherche par Catégorie » → Annuler la sélection pour tout enlever → Juste cocher « accord intercantonal ». Pour les sites de conférences intercantonales, aller à la page 75 (7.2.2.2) du Polycopié Pratique I.

Règles de droit genevoises (GE)

Objet	Procédure de recherche
001 – RS Genevois	Google → « silgeneve.ch ». On a une partie navigation tout en haut (infra 002). Google → « ge.ch » → Menu en haut à droite → Organisation et documents → Législation.
	Google → « ge.ch » → Menu en naut a drone → Organisation et documents → Legislation.
002 – Navigation	001 → Toutes les informations utiles sont à gauche en dessous des armoiries cantonales et la partie « Sommaire ». On a le rs/GE, modifications à venir, textes COVID-19, accords et concordats, prescriptions autonomes, législation communale (attention, faut que la commune transmette la législation appropriée, faut toujours vérifier sur le site communal, cf. COMM 001), référendums cantonaux, projets de lois, initiatives cantonales, etc.

Règles de droit vaudoises (VD)

Objet	Procédure de recherche
001 – Législation vaudoise	Google → « vd.ch » → Barre de navigation → Législation. Google → « prestations.vd.ch/pub/blv-publication/accueil ».

Règles de droit fribourgeoises (FR)

Objet	Procédure de recherche
001 – Législation fribourgeoise	Google → « fr.ch » → Descendre jusqu'à « Thèmes » → État et droit → Législation.
002 – Pour accéder aux lois abrogées	Google → « bdlf.fr.ch ».

Règles de droit valaisannes (VS)

Objet	Procédure de recherche
001 – Législation valaisanne	Google → « vs.ch » → Descendre tout en bas jusqu'à « Plus d'informations » → Descendre jusqu'à « Législation ».

Règles de droit neuchâteloises (NE)

Objet	Procédure de recherche
001 – Législation neuchâteloise	Google → « ne.ch » → « Liens utiles » à droite → Législation et jurisprudence.
002 – Recueil systématique et abrogations	001 → Recueil systématique de la législation neuchâteloise (RSN)

Règles de droit jurassiennes (JU)

Objet	Procédure de recherche
001 – Législation jurassienne	Google → « jura.ch » → Descendre tout en bas jusqu'à « Liens Rapides » → Recueils des lois (RSJU).

Règles de droit zurichoises (ZH)

Objet	Procédure de recherche
001 – Législation zurichoise	Google → « archives-quickaccess.ch/search/stash/os ».

Règles de droit thurgoviennes (TG)

Objet	Procédure de recherche
001 – Législation thurgovienne	Google → « rechtsbuch.tg.ch ».

Droit Communal (COMM)

Objet	Procédure de recherche
001 – Trouver le site officiel de la commune	Google → « communal.ch » → Taper le nom de la commune dans la barre de recherche → Le site officiel, s'il existe, se trouvera en haut à droite.
002 – Variante, via ch.ch.	Google → « ch.ch/fr/annuaire/ ». Ne marche pas très bien malheureusement. Je ne recommande pas.
003 – Indexe des villes principales	7.4.2.2 Polycopié Pratique I pour une liste de liens, page 79 PDF, 73 papier. Mais en principe ça devrait être assez facile de trouver via supra 001.
004 – Communes Genevoises	Cf. supra I GE 002 in fine.

Règles de droit internationales (I)

Objet	Procédure de recherche
001 – Recueil des Traités en général signés par la Suisse	CH 001 → barre de navigation → Traités. Lorsqu'on fait une recherche, une fois avoir tapé « rechercher », on a la possibilité de filtrer les résultats selon les parties contractantes qu'ils soient des états ou des organisations internationales, matière, date, Cette méthode à mon goût n'est pas super. Je préfère plutôt chercher dans la barre de recherche principale de Fedlex sous « Accueil », trouver le traité. Le numéro RS peut être trouvé à gauche et un clic dessus nous donne la version RS du traité. Sinon, on peut prendre le numéro RO (car le droit international et national figurent tous les deux dans le RO, il n'y a pas de section « traités »).
002 – Accords Sectoriels avec l'UE	CH 001 → barre de navigation → Registre des accords sectoriels UE. Tout un répertoire des accords y figure. Les décisions des comités mixtes y figurent également.
003 – Droit international dans le RS (accords conclus par la Suisse)	CH 006 → Droit international à droite. On a une liste des mêmes thèmes que le RS.
004 – Recueil des traités de l'ONU	Google → « treaties.un.org ».
005 – Recueil des traités du Conseil de l'Europe	Google → « https://www.coe.int/en/web/conventions/full-list ».
006 – Recueil des traités de l'OCDE	Google → « oecd.org/fr/juridique ».
007 – Portail du droit de l'UE	Google → « eur-lex.europa.eu ».
008 – Droit fiscal international par pays (CH)	Google → https://www.estv.admin.ch/estv/fr/accueil/droit-fiscal-international/international-par-pays.html

Droit étranger

Droit français (FR)

Attention! Ne pas confondre avec CH FR (Fribourg).

Objet	Procédure de recherche
001 – Légifrance	Google → « legifrance.gouv.fr ».
	« Sur le site Légifrance, on peut notamment consulter les documents suivants : • le Journal officiel (depuis janvier 1990) ; • tous les codes thématiques et une sélection de textes de loi fondamentaux ; • la Constitution, les lois et règlements, ainsi que l'actualité législative ; • les traités et accords internationaux et le droit communautaire ; • la jurisprudence ; • les bulletins officiels ; • les conventions collectives. »
002 – Journal officiel	Google → « journal-officiel.gouv.fr ». Équivalent du RO suisse en France. Autre moyen : 001 → Barre de recherche → Publications officielles → Journal officiel. Pour effectuer une recherche avancée, suivre cette seconde méthode. Cliquer sur « RECHERCHE AVANCÉE » en bas à droite de la barre de recherche.

Droit allemand (DE)

Objet	Procédure de recherche
001 – Bundesgesetzblatt (BGBI), site.	Google → « recht.bund.de ». Équivalent du RO suisse.
002 – BGBI I	Contient les lois, les ordonnances et d'autres publications importantes telles que les résumés d'arrêts de la Cour constitutionnelle fédérale (<i>Bundesverfassungsgericht</i>), ainsi que des communications relatives aux activités du Parlement fédéral (<i>Bundestag</i>) ou de la deuxième Chambre fédérale (<i>Bundesrat</i>). 001 → Barre de navigation → Bundesgesetzblatt → Choisir teil I.
003 – BGBI II	Contient les accords et les traités internationaux, les dispositions d'application et d'autres communications connexes, ainsi que les dispositions sur le tarif douanier. 001 → Barre de navigation → Bundesgesetzblatt → Choisir teil II.
004 – Publications privées.	RJI Polycopié Pratique II, p. 58 imprimée, p. 64 PDF sous 4.3.2.
005 – Législations des états fédérés allemands (Parlamentsspiegel)	Google → « parlamentsspiegel.de » → Tout en haut à droite on a « Gesetze », cliquer dessus pour le portail de recherche.

II : Jurisprudence

Jurisprudence fédérale (CH)

Objet	Procédure de recherche
001 – Site du Tribunal Fédéral	Google → « bger.ch ».
002 – Jurisprudence administrative ancienne	IV CH 008 ou 009 → Jurisprudence des autorités administratives de la confédération.
003 – Jurisprudence BGER gratuite	001 → Jurisprudence → Jurisprudence (gratuit).
004 – Jurisprudence, recherche avancée pour abonnés	001 → Jurisprudence – Recherche avancée pour abonnés. On peut trier par loi, par code, etc. c'est incroyable.
005 – REVUES JURISPRUDENCE	L'accès est payant. Il faut taper la référence dans Swisslex. 013 → Choisir l'arrêt pertinent, voir les publications à droite du texte. Copier la référence dans Swisslex. Attention : si on est dans la partie gratuite on ne va pas nécessairement voir la référence JdT ou SJ !!! Décodeur : JdT = Journal des Tribunaux ; SJ = Semaine Judiciaire ; PJA = AJP (DE) = Pratique jurisprudentielle actuelle ; RDAF = Revue de droit administratif et fiscal.
006 – Fonctionnement d'une page ATF	Page ATF → Regarder à droite. Contenu : possibilité de traduire le regeste et naviguer vers l'état de fait et les considérants. Références : les ATF et les articles cités dans l'ATF. Navigation : possibilité de faire une nouvelle recherche ou rechercher des décisions principales similaires.
007 – Recherche jurisprudentielle via Swisslex.	Accéder à Swisslex (cf. III CH 001). Taper le numéro ATF, JdT, SJ, TF, TAF, ATAF, etc. dans la barre de recherche → Liens → on trouve les documents ultérieurs qui citent l'arrêt (commentaires par exemple).
008 – Servat	Google → « servat.unibe.ch » → Barre de navigation → Verfassungsrecht → Bundesgericht juste en dessous. OU Google → « fallrecht.ch ». → On a la liste de tous les ATF de l'histoire. Sélectionner l'époque qui convient.
009 – Liste des ATF	003 → ATF (Arrêts principaux) et arrêts de la CEDH → Liste des arrêts du Tribunal fédéral (ATF) et CourEDH.
010 – Recherche jurisprudentielle gratuite	003 → ATF (Arrêts principaux) et arrêts de la CEDH → Recherche plein texte simple. Si la référence est déjà connue, ceci n'est pas le bon endroit pour trouver l'arrêt. Allez vers supra 009. Recherche par référence législative : écrire la disposition, avec guillemets si l'on veut. Pas ultra satisfaisant. Recherche par date : voir infra 012. Opérateurs reconnus : « », +,
011 – Liste des dernières décisions	003 → Liste des dernières décisions → Choisir la date. Une liste de décisions s'affiche. * = publication aux ATF prévue.
012 – Recherche jurisprudentielle hors-ATF	003 → Autres arrêts dès 2000. Les stratégies de recherche sont les mêmes que pour supra 010. Nouvelle fonction, recherche par date : sélectionner tous les arrêts et chercher la date exacte.
013 – Se connecter sur la partie payante du TF	001 → Jurisprudence → Recherche avancée pour abonnés → Login pour utilisateurs des hautes écoles → se login avec le compte switch. Ou juste directement 001 → Jurisprudence → Recherche avancée pour abonnés.

014 – Répertoire ATF payant.	013 → Recherche dans le répertoire.
015 – Répertoire systématique	014 → Répertoire systématique (111-141ss). Ensuite on a la même structure que le RS. Choisir la base légale (par exemple la constitution fédérale) et après on a tous les ATF disponibles selon l'époque.
016 – Répertoire alphabétique	014 → Répertoire alphabétique 111-141ss. Toutes les lettres de l'alphabet se présentent ainsi qu'une barre de recherche. Choisir la lettre et on a tous les termes classés par arrêt.
017 – Chercher une norme traitée de manière substantielle	Chercher la norme dans la barre de recherche payante (cf. supra 014ss) et écrire selon le modèle CHLexML. Pour chercher des dispositions traitant de l'art. 140 CP de manière substantielle, chercher CH/CP/140.
018 – Fonctionnement d'une page ATF payante.	Même procédé que supra 006 mais là c'est payant. On peut voir les publications où l'ATF apparaît, les normes référencées avec le numéro RS, les descripteurs qui peuvent nous aider à affiner nôtre recherche
019 – Weblaw	Google → « weblaw.ch ».
020 – Lawinside	Google → « lawinside.ch ».
021 – Chercher dans Lawinside selon la matière	020 → Barre de navigation → Jurisprudence → sélectionner la matière choisie.
022 – Site du Tribunal Pénal Fédéral	Google → « bstger.ch ».
023 – Recherche des décisions jurisprudentielles du TPF.	022 → Barre de navigation → Jurisprudence → Base de données des arrêts du TPF.
024 – Site du Tribunal Administratif Fédéral	Google → « bvger.ch ».
025 – Recherche des décisions jurisprudentielles du TAF.	025 → Barre de navigation → Jurisprudence → Base de données des arrêts du TAF → Banque des arrêts (lien externe).
026 – Site du Tribunal Fédéral des Brevets.	Google → « bundespatentgericht.ch ».
027 – Recherche des décisions jurisprudentielles du TFB.	026 → Jurisprudence → Regarder le menu à gauche → Requête de base des données tout en bas de la liste.
028 – Site du Tribunal Militaire de Cassation	Google → « oa.admin.ch ».
029 – Recherche des décisions jurisprudentielles du TMC.	028 → Barre de navigation → Arrêts TMC / Documents → Jugements TMC → Descendre un peu jusqu'au lien externe « Alexandria ».
030 – Guide numérotation	001 → Jurisprudence → Jurisprudence (gratuit) → « Numérotation des dossiers » à gauche.

Jurisprudence Cantonale

Intercantonale / Cantonale en Général (IC)

Objet	Procédure de recherche
001 – Entscheidsuche	Google → « entscheidsuche.ch ». Un site privé qui a une collection de la jurisprudence. Faudrait mieux privilégier l'officiel mais ce site existe.

Jurisprudence genevoise (GE)

Objet	Procédure de recherche
001 – Justice GE	Google → « justice.ge.ch » IV GE 009 → Menu → Organisation et documents → Autorités → Pouvoir judiciaire.
002 – Chercher les décisions jurisprudentielles directement	001 → Scroller vers le bas jusqu'à ce que « jurisprudence » apparaisse → « Rechercher » → Accès direct à une décision ou chercher par tribunaux un peu plus bas.

Jurisprudence neuchâteloise (NE)

Objet	Procédure de recherche
001 – Site de la jurisprudence NE	IV NE 001 → Barre de navigation → Accès directs → Législation et jurisprudence (ne pas cliquer) → Jurisprudence du Tribunal cantonal.

Jurisprudence vaudoise (VD)

Objet	Procédure de recherche
001 – Justice vaudoise	IV VD 001 → Barre de navigation → Afficher les thèmes → Justice.
002 – Recherche jurisprudentielle Vaud	001 → Jurisprudence du Tribunal cantonal et du Tripac, lois, etc. Si on sélectionne Jurisprudence du TC et TRIPAC, puis sur un des liens consulter, on a la recherche.

Jurisprudence fribourgeoise (FR)

Objet	Procédure de recherche
001	\rightarrow

Jurisprudence valaisanne (VS)

Objet	Procédure de recherche
001	\rightarrow

Jurisprudence jurassienne (JU)

Objet	Procédure de recherche
001	\rightarrow

Autres jurisprudences cantonales

Flemme de lister tous les cantons pour l'instant. Voir le polycopié pratique II sous 1.5.8, page 36 du PDF, page 30 imprimée. VOIR ÉGALEMENT MAXANCEPROJECTS !!!

Jurisprudence internationale (I)

Objet	Procédure de recherche
001 – Plateforme d'accès et recherche	Google → « hudoc.echr.coe.int ».
CEDH	À gauche on peut trier par la langue, importance, État, article, non-violation/violation, mots clés, type de document, date (sauf que c'est guez), juge, organe décisionnel, juridiction précédente, organisation.
	Dans la barre de navigation en dessous de la barre de recherche on peut trouver la partie « Recherche avancée » qui peut nous aider encore plus – on peut réellement chercher par date par exemple.
002 – Accès aux décisions CEDH	Google → « echr.coe.int ».
003 – Plateforme collaborative CEDH recherche de thèmes (CEDH-KS)	Google → « ks.echr.coe.int ».
004 – Accès à la jurisprudence de la CEDH via le TF.	CH 010 → Cocher « organes judiciaires du Conseil de l'Europe » ou équivalent.
005 – Interprétation de la CVIM	(CVIM = Convention des Nations unies sur les contrats de vente internationale de marchandises, du 11 avril 1980) – pas de cour supranationale qui interprète mais plein de tribunaux nationaux et arbitraux. Trois possibilités:
	Google → « cisg-online.org ».
	Google → « icl.law.pace.edu/cisg/cisg ».
	Google \rightarrow « cisg.fr ».
006 – Cour internationale de justice (CIJ)	Google → « icj-cij.org ». Sélectionner la langue après avoir effectué la recherche.
007 – Jurisprudence	$006 \rightarrow \text{Barre de navigation} \rightarrow \text{Affaires}.$
de la CIJ	On peut ensuite sélectionner les avis, avis consultatifs, ordonnances, classer selon le statut, etc.
008 – Règlement des différends de l'Organisation Mondiale du Commerce	Google → « wto.org » → Sélectionner « Français » en haut à gauche → Barre de navigation → Poser le curseur sur « Domaines » sans cliquer → Règlement des différends et choisir le domaine.
009 – Organes des	Comité des droits économiques, sociaux et culturels : https://www.ohchr.org/en/treaty-bodies/cescr
pactes ONU	Comité des droits de l'homme : https://www.ohchr.org/fr/treaty-bodies/ccpr
010 – Jurisprudence	(Romain 1 / I) I 007 → Cliquer jurisprudence sous « Jurisprudence de l'Union ».
de la CJUE	On peut ensuite effectuer la recherche avancée. Pour trouver un arrêt selon la date, mettre la date de l'arrêt dans le champ « Date du document ».

Jurisprudence étrangère

Jurisprudence française (FR)

Objet	Procédure de recherche
001 – Site du ministère de la justice	Google → « annuaires.justice.gouv.fr ». Contient beaucoup d'informations utiles, notamment comment trouver la cour compétente et nous rediriger vers celle-ci.
002 – Conseil constitutionnel, recherche de décisions.	Google → « conseil-constitutionnel.fr » → Barre de navigation → « Les décisions » → Toutes les décisions. Elles sont ensuite classées par date, thème et type. Pour d'autres informations utiles on peut aller dans « outils et ressources » à gauche.
003 – Conseil d'État, recherche de décisions.	Google → « conseil-etat.fr » → Seconde barre de navigation → « Décisions de justice » → Jurisprudence → Rechercher une décision (ArianeWeb). On a un mode de recherche. Un manuel utilisateur si besoin. Si on va dans la seconde barre de navigation on a aussi les avis constultatitfs.
004 – Cour de Google → « courd cassation	Google → « courdecassation.fr ».
005 – Périodiques et autres plateformes de recherche (parfois payantes).	Cf. Polycopié Pratique II, page 56 s. imprimée ou 62 s. PDF sous 4.2.4.5, 4.2.5.

Jurisprudence allemande (DE)

Cf. Polycopié Pratique II, pages 59 ss (imprimé) ou 65 ss (PDF) sous 4.3.5.

Voir également le site.

III : Doctrine

Doctrine en général + en Suisse (CH)

Objet	Procédure de recherche
001 – Swisslex	Google → « swisslex.ch »
001bis – Recherche Swisslex.	001 → Se connecter en allant tout en haut à droite → entrer son identifiant et mot de passe → se connecter → aller dans bibliothèque. On a ensuite des onglets de commentaires, séries, livres, jurisprudence, revues, droit UE. Sinon on peut aussi aller dans recherche et faire la recherche nécessaire avec les filtres.
002 – Swisscovery	Google → « swisscovery.unige.ch » Puis s'identifier en faisant : barre toute en haut → s'identifier/s'inscrire → Switch edu-ID → entrer les coordonnées si besoin.
003 – Recherche Swisscovery	Pour trouver de l'aide – 002 → Barre de navigation tout en haut → Aide. Fonctionnalités utilisables : l'astérisque (*) remplace nombre indéterminé de caractères, (?) remplace un caractère unique. On peut utiliser la recherche avancée qui se trouve à droite de la barre de recherche. On peut sélectionner le champ de recherche, dates, ressources, langues, etc. Les codes CA/CH sont à mettre dans la partie « Classification ». Il n'est pas toujours possible de faire une recherche plein texte, se concentrer sur titres!
004 – Renouvaud	Copier-coller ce lien dans Google: https://renouvaud1.primo.exlibrisgroup.com/discovery/search?vid=41BCULAUSA_LIB:VU2 Pour une présentation du site, taper « bcu-lausanne.ch ».
005 – Alexandria	Google → « alexandria.ch ». C'est le catalogue des bibliothèques de l'administration fédérale, similaire à ce que Swisscovery propose. Un bouton de recherche avancée ou simple existe à la droite de la barre de recherche.
006 – Helveticat	Google → « helveticat.ch ». Catalogue en ligne de la bibliothèque nationale suisse. Similaire à Swisscovery et Alexandria. On peut également commander des ouvrages ou reproductions de documents en ligne.
007 – Rero	Google → « doc.rero.ch ». Collection de e-books.
008 – Legalis	Google → « legalis.ch ». Ne pas oublier de se connecter depuis le Wi-Fi de l'UNIGE.
008bis – Recherche legalis	008 → barre tout en haut → accès de l'université → accepter les conditions. On a ensuite des modules avec leurs contenus.
009 – Revues, site de la faculté de droit de l'UNIGE	Taper dans Google le lien suivant : https://www.unige.ch/biblio/fr/disciplines/droit/accueil/ . On trouve ensuite toutes les revues en scrollant un peu plus bas.
010 – Google scholar	Google → « scholar.google.com ».
011 – Google books	Google → « books.google.com ».
012 – Liste des blogs juridiques disponibles	Voir le polycopié pratique II RJI, page 41 (imprimé) ou 47 (format PDF) sous 2.4.
013 – Recherche archive ouverte / consulter la publication	002 → Cliquer sur le livre pertinent → Ce n'est pas très bien organisé mais on peut trouver des liens externe. Si ceci ne marche pas : Google → Copy-paste le nom du titre de l'ouvrage OU copy-paste et ajouter un truc du style « site : archive-ouverte.unige.ch » ou autre et normalement ça devrait marcher.

IV : Travaux d'Organes Étatiques et Archivage

Autorités fédérales (CH)

Objet	Procédure de recherche
001 – Feuille Fédérale	I CH 001 → barre de navigation → Feuille fédérale. On a l'accueil FF et les éditions de la FF qui sont classées par mois comme le RO.
	Les anciennes éditions de la FF étaient imprimées et classées par année, volume en chiffre romain et page. Maintenant c'est simplement la page.
002 – Dossier de la modification pour	Commencer par le texte que l'on veut voir (i.e I CH 002) \rightarrow Chronologie à gauche ce qui nous donne une liste de modifications.
une loi donnée	On a alors la source au RO à droite, ainsi que le message du conseil fédéral à ce sujet. En dessous du titre (par exemple modification ou entrée en vigueur) on a le nom du service qui a proposé la modification et entre parenthèses un petit numéro (par exemple 19.080) qui nous mène aux travaux parlementaires. On peut voir les erratum, entrées en vigueur, modification, abrogation, message du conseil fédéral, etc.
003 – Accéder au Bulletin Officiel (travaux parlementaires)	002 → numéro parlementaire (cf. 002) → Informations complémentaires → Bulletin Officiel. On a ensuite le BO pour cette version. Choisir selon l'année, session, conseil, séance, orateur. Une fois que l'on choisit la partie du BO que l'on souhaite, il y a toute une chronologie avec le déroulement des débats parlementaires. La citation BO + année + = la façon de citer qui fait foi.
pour la version déjà	Sous informations complémentaires on a également les votes, le communiqué de presse et le rapport.
connue pour une loi donnée	Dans la partie BO on a la synthèse.
004 – Accéder au	Google → « parlament.ch ».
site du parlement	Puis après on a la partie accès direct ainsi qu'une barre de recherche. La partie accès direct liste les objets, le bulletin officiel, etc.
005 – Archives fédérales	Google → « bar.admin.ch »
006 – Archives fédérales, accès en ligne	005 → Trouver l'expression « Online-Zugang » ou « Accès en Ligne ». Les dossiers internes à l'administration pour certains dossiers de loi. Seulement utile si on fait de la sociologie ou de l'histoire du droit.
007 – Archives fédérales, publications	005 → Barre de navigation → Recherche → À droite on a publications officielles. Sur ce site on a plusieurs critères de sélection. Recherche avancée (cliquer sur barre de navigation sinon c'est juste la recherche simple qui apparaît) : plus de mots clés et plus d'options de recherche.
officielles	Cocher le cercle « exact » n'est pas l'équivalent de mettre des guillemets ! Il faut quand-même les mettre si on veut une expression précise.
008 – Archives fédérales, selon la date	007 → Barre de navigation → Recherche de listes selon la date. On y trouve les BO de l'AF, les PV de l'AF, délibérations, FF, RS, RO, Jurisprudence des autorités existant avant le TAF, PV CF, Compte d'État et Budget, Annuaire fédéral, Documents diplomatiques suisses, études et sources, république helvétique.
	Important : pour trouver une décision JAAC XX.YY, chercher selon LA DATE, trouver le bon volume (XX) puis le bon numéro (YY). La recherche se fait toujours via BAR.ADMIN.
009 – Archives fédérales, selon le contenu	007 → Barre de navigation → Recherche de listes selon le contenu. Même fonctionnement que supra 008 mais une autre façon de présenter les choses.
010 – Accès	004 (site du parlement) → Barre de navigation → Travail Parlementaire → Bulletin Officiel.
Bulletin Officiel	N.B : pour tout ce qui est antérieur à 1999, voir les archives fédérales, cf. supra 008.
	Si on descend un peu on voit les sessions précédentes que l'on peut organiser par date.
011 – Recherche Bulletin Officiel	010 → Cliquer sur la loupe en haut à droite, sélectionner bulletin officiel et taper le terme de recherche. Chercher quelconque terme, par exemple « 16.027 » nous donne une page de résultats. On peut ensuite filtrer par année, session, conseil, séance orateur, type d'objet.
012 – Curia Vista	004 → Barre de navigation → Travail Parlementaire → Cliquer sur le titre Curia Vista → Objets ou Recherche Avancée.

	Tous les objets de l'AF (CN + CE) + CF + interventions parlementaires depuis la 45 ^{ème} législature (post-1995) sont accessibles.
013 – Accès aux divers sites des départements	017 → Barre de navigation → Départements → Cliquer sur le département en question et sur la droite il y a les unités du département sur internet, y.c. la page d'accueil du site.
014 – Projets législatifs	013 → aller sur le site du département choisi → Choisir la rubrique particulière qui nous intéresse dans la barre de navigation → Projets législatifs en cours sont listés, tout en bas de la liste il y a projets législatifs terminés qui nous renvoie vers une liste plus grande.
015 – Dossier du projet législatif	014 → Sélectionnez un projet législatif → vous avez tout le dossier.
projet legislatii	Fiche récapitulative, dates importantes, liens vers les débats parlementaires, etc.
	Sinon : Google → mots clés + « site : admin.ch » (sans les espaces pour les deux points) et puis normalement c'est bon.
016 – Travaux préparatoires de la Cst. féd.	013 → Office fédéral de la justice et police → Office fédéral de la justice à droite → État et Citoyen dans la barre de navigation du site → Projets législatifs terminés → « Réforme de la Constitution fédérale » tout en bas.
017 – Site du conseil fédéral / administration	Google → « admin.ch ».
018 – Votations	017 → Barre de navigation → Documentation → Votations populaires – vue d'ensemble.
019 – Site de la chancellerie fédérale	Google → « bk.admin.ch »
020 – Initiatives	019 → Barre de navigation → Droits politiques → Initiatives populaires.
Populaires	À gauche on a toutes les initiatives classées par leur statut : suspens, ayant ou n'ayant pas abouti,
021 – Objets soumis au référendum facultatif	018 → Descendre un peu dans le menu « Initiatives et référendums en suspens » → Référendums en suspens.
022 – Procédure de	001 → Barre de navigation → Procédures de consultation → Procédures de consultation terminées.
consultation	C'est classé par année puis par département. Un CTRL + F suffit.
terminée sur une loi	OU SINON ALLER SUR LE SITE DU DÉPARTEMENT COMPÉTENT : cf. supra 013, 014, 017, etc.

Au niveau cantonal

Autorités genevoises (GE)

Objet	Procédure de recherche
001 – Site du Grand Conseil	Google → « ge.ch/grandconseil ».
002 – Partie Commissions	001 → Cliquer sur Grand Conseil à gauche → Commissions. On a ensuite une liste de toutes les commissions.
003 – Objets de la Commission en Attente de Traitement	002 → Cliquer sur la commission de votre choix → Une partie navigation se présente avec les membres → Objets en attente de traitement. Dans le cas de 003 et 004 si on clique dessus on a des PDF avec un numéro (par exemple PL 12215), c'est le numéro de projet de loi.
004 – Objets en suspens	002 → pareil que 003 mais cliquer sur objets en suspens.
005 – Tout ce qui concerne le projet de loi	001 → Prendre le numéro de projet de loi → Recherche à gauche avec le texte « Num. d'objet/mots clés » et mettre dans la barre de recherche le projet de loi. Et on a tout dedans : objets parlementaires et mémoriaux (texte et vidéos).
006 – Documents de séance	001 → Sessions à gauche → Documents de séance → on a ensuite un menu pour sélectionner l'année et le mois. On a l'ordre du jour, procès-verbaux, dates des séances, élections judiciaires, textes déposés.

007 – Mémorial du Grand Conseil (moteur de recherche)	001 → Mémorial à gauche → Recherche avancée. Très sophistiqués pour trouver ce qui est dit mot pour mot en session parlementaire, le titre, etc. Il faut parfois utiliser des guillemets pour trouver le texte exacte. Si on veut une loi particulière il faudra modifier les critères de recherche. On pourra alors obtenir des numéros de PL par exemple. Pour rechercher une loi ou modification législative, il est conseillé de mettre l'abréviation dans le champ titre, (p.ex. « LGZD ») et après les précisions (p.ex. ce que la loi concerne) dans les mots du texte.
008 – Mémorial du Grand Conseil (sessions)	001 → Mémorial à gauche → Séances juste en dessous. On a ensuite des classeurs où on voit tous les débats particuliers, rediffusés. Les procès-verbaux y figurent aussi.
009 – Site officiel du canton de Genève	Google → « ge.ch ».

Autorités neuchâteloises (NE)

Objet	Procédure de recherche
001 – Site de Neuchâtel	Google → « ne.ch »
002 – Page du Grand Conseil	001 → Barre de navigation → Autorités → Grand Conseil. Après vous pouvez sélectionner n'importe quel lien.
003 – Bulletin officiel des délibérations du Grand Conseil, BGC	Google → « ne.ch/autorites/GC/sessions/Pages/pv.aspx ». Ou 002 → Sessions → Procès-verbaux et Bulletins du Grand Conseil.
004 – Documents préparatoires	002 → Objets → Rapports. Tous les rapports post-1999 sont accessibles sur cette partie du site.
005 – Projets de loi	001 → Autorités → Conseil d'État → Consultations → soit consultations cantonales ou fédérales.

Autorités vaudoises (VD)

Objet	Procédure de recherche
001 – Site officiel vaudois	Google → « vd.ch ».
002 – Site du grand conseil	001 → Barre de navigation → Autorités → Grand Conseil. Google → « vd.ch/gc ».
003 – Débats du GC 002 → Débats. Toutes les séances sont ensuite dispo	002 → Débats. Toutes les séances sont ensuite disponibles sur le site.
004 – Autres points	Voir le polycopié pratique I, 7.5.2.3.2, page 86 en PDF, 80 sur la version papier.

Autorités fribourgeoises (FR)

Objet	Procédure de recherche
001 – Site officiel fribourgeois	Google → « fr.ch ».
002 – Consultations	001 → Thèmes et prestations → État et droit → Descendre jusqu'à publications officielles → Messages et rapports du Conseil d'Etat au Grand Conseil → Sélectionner le bon chapitre.

Autorités jurassiennes (JU)

Objet	Procédure de recherche
001 – Site officiel cantonal	Google → « jura.ch ».

002 – Journal des débats	001 → Barre de navigation → Autorités → Parlement → Journal des Débats.
-----------------------------	---

Autorités valaisannes (VS)

Objet	Procédure de recherche
001 – Site officiel cantonal	Google → « vs.ch ».
002 – Grand Conseil valaisan	Google → « parlement.vs.ch » 001 → Barre de Navigation → Organisation → Parlement.
003 – Débats du Grand Conseil	002 → Barre de Navigation → Sessions.

Au niveau communal (COMM)

Soit visitez les pages 89 (PDF) / 83 (Imprimé) et suivantes du Polycopié Pratique I ou cherchez de manière intuitive sur le site pertinent de la commune, cf. supra I COMM 001.

Autorités étrangères

Autorités françaises (FR)

Objet	Procédure de recherche
001 – Site de l'Assemblée nationale	Google → « assemblee-nationale.fr ».
002 – Travaux parlementaires de l'AN.	001 → Barre de recherche → Travaux parlementaires. Sous documents parlementaires on trouve tout ce qui nous est nécessaire.
003 – Site du Sénat	Google → « senat.fr ».
004 – Travaux parlementaires du Sénat.	003 → Barre de navigation → Travaux parlementaires.

Autorités allemandes (DE)

Objet	Procédure de recherche
001 – Travaux préparatoires du Bundestag.	Google → « dip.bundestag.de » pour la recherche. Note : Plenarprotokolle : déroulement des séances plénières, délibérations, décisions prises. Drucksachen : projets de loi, questions posées, interpellations, rapport, demandes, soumissions UE.

V : Autres Outils Juridiques Utiles

Objet	Procédure de recherche
001 – Jurivoc	II CH 001 → Jurisprudence → Jurivoc – Aide à la traduction → Consultation du thesaurus Jurivoc.
002 – Termdat	IV CH 019 → Documentation → Langues → TERMDAT. https://www.bk.admin.ch/bk/fr/home/documentation/langues/termdat.html
003 – IATE	Google → « iate.europa.eu ».
004 – Thésaurus de Droit Suisse (TDS)	Google → « tds.eurospider.com ».
005 – Registre du commerce Suisse	Google → « zefix.ch ». Si on clique recherche avancée on peut chercher selon le canton, la forme juridique, le siège, la raison de commerce, etc.

Annexe 1 – Stratégies de recherche (si ça inspire quelqu'un...)

Rechercher en général - manque d'inspiration ou on est coincé :

- La recherche est très probablement trop précise.
- Google/Swisslex pour les termes, sinon pour trouver des synonymes ou des indices ou juste de l'inspiration.
- Outils juridiques pour donner des traductions et synonymes.
- Fragmenter les parties et réarranger les mots.

Rechercher du droit fédéral portant sur un thème (méthode à suivre, si une méthode ne marche pas, passer à l'étape d'en dessous) :

- 1. Barre de recherche de l'accueil Fedlex (I CH 001).
- 2. Puis dans le RS/RO par thème/par année (I CH 002 ss).
- 3. Google.
- 4. Répertoire mots clés du RS (I CH 007).
- 5. ChatGPT si rien ne marche, pas certain d'avoir un résultat...

Droit communal:

- 1. Chercher sur le site communal.ch (I COMM 001), trouver la commune et trouver le site.
- 2. Puis après chercher selon le droit cantonal.
- 3. Puis enfin google. Si on cherche un règlement particulier on peut directement chercher par exemple « règlement de piscine Neuchâtel » pour trouver le recueil ou la source exacte.
- Est-ce qu'on cherche la commune ou le cantons (Berne =/= Berne...) ?
- Beaucoup de lois générales / celles concernant des interdictions ou contraventions se trouvent dans des « règlements de police ».
- Est-ce que la commune a fusionné avec une autre ?
- Pour un lieu-dit ou localisation, certes Google Maps existe, mais map.geo.admin.ch est bien plus précis.

Gros textes:

- Soit on fait CTRL + F ou on demande à ChatGPT de résumer... deux stratégies bien valides.

Autres conseils

- Quand on a plusieurs options aller vérifier chacune est possible mais il faut toujours lire attentivement, les chargés de cours savent très bien que cette stratégie existe. Ne pas se limiter aux chapeaux et aux titres!
- Quand il y a un recours contre un arrêt et qu'il y a une date mentionnée, vérifier si c'est la date de l'arrêt rendu (dans ce cas chercher la date en dessous de la boite de recherche) ou si c'est la date de l'arrêt attaqué (mettre la date et ajouter un « du », le tout entre guillemets, p.ex. « du 21 septembre 2023 »)!

Tableau à copier-coller si une nouvelle catégorie apparait.

Objet	Procédure de recherche
	\rightarrow

Annexe 2 – Notes utiles théoriques pour faciliter la recherche

Si vous ne savez pas quoi chercher vous pouvez toujours aller ici pour de l'inspiration.

- Avant-projet : en général fait par l'exécutif, il y a une procédure de consultation, etc., aller sur le site du département pertinent ou chercher le nom de la loi avec le fameux « site : admin.ch ».
- Quand on a un projet de loi élaboré par le CF, celui-ci est publié dans la FF. Si c'est le parlement... le PT ne dit pas.
- Après l'adoption, la LF est publiée aussi dans la FF. Puis au RO lorsque le délai référendaire est expiré. Puis le RS.

Organisation judiciaire !!!!!!!!!!

Pour trouver les bonnes cours et tout c'est parfois difficile donc voici quelques liens vers des organigrammes :

OJ FÉDÉRALE:

- TF ORGANIGRAMME INDISPONIBLE, DU COUP UN AUTRE LIEN ICI
- TPF
- TAF
- TRIBUNAL FÉDÉRAL DES BREVETS
- Tribunaux militaires

OJ GENEVOISE

OJ VAUDOISE

SINON, CHERCHER « ORGANIGRAMME JUSTICE *CANTON* » OU « ORGANISATION JUDICIAIRE *CANTON* » MARCHE BIEN.